RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'INPI a détecté une pièce justificative

et a procédé à son retrait dans le document.

PV AGO : CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL :

SAS Objectline, au capital de 315 000 €
178 Rue de Courcelles, 75017 PARIS
RCS de Paris n°399 583 012

Décision de l'assemblée général ordinaire en date du 8 avril 2025 :

SAS It Partner, au capital de 1 631 131,74€
22 rue Berjon, 69009 LYON
RCS de Lyon n°400 008 652
Associé unique représenté par AINSEBA Abdenour (Président)

A pris la décision suivante :

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

A été décidé le transfert du siège social de la SAS Objectline du :

33 avenue du Maine, 75015 PARIS
au 178 Rue de Courcelles, 75017 PARIS

Cette décision prend effet à compter du 10 avril 2025.

MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« Article 4 - Siège social - Succursales

Le siège de la Société est fixé à : 178 Rue de Courcelles - 75017 PARIS.

Il peut être transféré en tout endroit du même département ou dans un département limitrophe, par une simple décision du Président, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des associés. »

A.A.

[redacted]

POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à Lyon, le 8 avril 2025
Pour l'associé unique représenté
par son président AINSEBA Abdenour

Abdenour AINSEBA

Certified by yousign

A.A.